



États financiers consolidés

**LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
THE NEW BRUNSWICK MUSEUM**

Exercice clos le 31 mars 2014

**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Frederick Square
77, rue Westmorland, bureau 700
Fredericton (NB) E3B 6Z3
Téléphone (506) 856-4400
Télécopieur (506) 856-4499
www.kpmg.ca

Place Marvén's
One Factory Lane
Boîte postale 827
Moncton (NB) E1C 8N6
Téléphone (506) 856-4400
Télécopieur (506) 856-4499

Édifice Harbour
133, rue Prince William, bureau 306
Boîte postale 2388
Saint John (NB) E2L 3V6
Téléphone 506-634-1000
Télécopieur 506-633-8828

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires du Le Musée du Nouveau-Brunswick / The New Brunswick Museum

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Musée du Nouveau-Brunswick (le Musée), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2014, les états consolidés des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, des flux de trésorerie et des gains de réévaluation pour les exercices clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Musée du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2014, ainsi que des résultats consolidés, des flux de trésorerie consolidés et des gains de réévaluation consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Le 18 juillet 2014
Saint John, Canada

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

États financiers consolidés

Exercices clos le 31 mars 2014

L'état consolidé de la situation financière	1
État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	2
État consolidés des flux de trésorerie	3
État consolidé des gains de réévaluation	4
Notes afférentes aux états financiers consolidés	5 - 12

Ces états financiers sont aussi disponibles en anglais.

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

L'état consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2014, avec chiffres correspondants au 2013

	Fonds d'administration générale	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés	Fonds de dotation	2014	2013
Actif						
Actif à court terme						
Trésorerie	26 153 \$	-- \$	5 031 \$	5 418 \$	36 602 \$	6 797 \$
Placements à court terme (note 2)	399 305	--	13 184	174 500	586 989	197 940
Comptes débiteurs						
Clients	39 869	--	--	--	39 869	64 955
Subventions	8 029	--	79 049	8 508	95 586	242 103
Sommes à recevoir de la province du N-B	--	--	104 898	--	104 898	290 872
Frais payés d'avance	51 439	--	15 024	--	66 463	48 312
Stocks	45 916	--	--	--	45 916	43 480
	570 711	--	217 186	188 426	976 323	894 459
Placements (note 2)	--	--	--	1 850 825	1 850 825	1 629 039
Immobilisations corporelles (note 3)	--	35 317	--	--	35 317	45 944
Collections et acquisitions	2	--	--	--	2	2
	570 713 \$	35 317 \$	217 186 \$	2 039 251 \$	2 862 467 \$	2 569 444 \$

Passif et soldes des fonds

Passif à court terme

Cheque émis en excédent des fonds en dépôt	\$	-- \$	-- \$	-- \$	-- \$	3 447 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	210 001	--	1 799	--	211 800	186 105
Emprunts interfonds	335 113	--	(325 380)	(9 733)	--	--
	545 114	--	(323 581)	(9 733)	211 800	189 552

Soldes de fonds

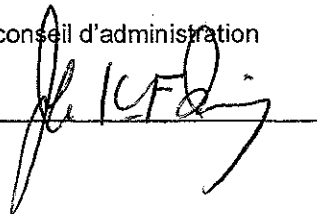
Non grevés d'affectations	25 599	--	--	--	25 599	24 769
Affectations d'origine interne	--	--	85 636	44 194	129 830	110 746
Affectations d'origine externe	--	--	455 131	--	455 131	386 664
Dotations	--	--	--	1 693 560	1 693 560	1 570 278
Gains de réévaluation cumulés	--	--	--	311 230	311 230	241 491
Immobilisations corporelles	--	35 317	--	--	35 317	45 944
	25 599	35 317	540 767	2 048 984	2 650 667	2 379 892

570 713 \$ 35 317 \$ 217 186 \$ 2 039 251 \$ 2 862 467 \$ 2 569 444 \$

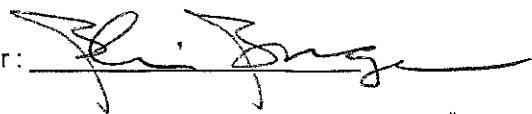
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration

Administrateur :



Administrateur :



LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2014, avec chiffres correspondants au 2013

	Fonds d'administration générale	Fonds d'immo- bilisations corporelles	Fonds affectés	Fonds de dotation	2013	2012
Produits						
Subventions						
Provinciales	2 235 000 \$	– \$	481 316 \$	– \$	2 716 316 \$	2 708 011 \$
Fédérales	–	–	49 175	–	49 175	82 878
Revenus d'intérêts	4 308	–	47	59 628	63 983	59 651
Fondation Webster	–	–	–	36 284	36 284	38 835
Services du Musée (note 5)	182 214	–	23 241	–	205 455	193 338
Autres octrois	–	–	144 789	–	144 789	142 961
Legs et dons	–	–	109 333	108 167	217 500	76 265
	2 421 522	–	807 901	204 079	3 433 502	3 301 939
Charges						
Salaires et avantages sociaux	1 990 809	–	182 676	–	2 173 485	2 072 852
Matériaux fournitures et services	461 414	–	495 342	15 650	972 406	1 028 105
Amortissement	–	22 971	–	–	22 971	33 404
Collections et acquisitions	18 092	–	57 843	–	75 935	55 684
Subventions de recherche	–	–	3 000	–	3 000	4 000
	2 470 315	22 971	738 861	15 650	3 247 797	3 194 045
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(48 793)	(22 971)	69 040	188 429	185 705	107 894
Gain à la vente de placements	–	–	–	15 331	15 331	16 395
Excédent net (insuffisance)	(48 793)	(22 971)	69 040	203 760	201 036	124 289
Solde de fonds, début de l'exercice	24 769 (24 024)	45 944 22 973	473 219 542 259	1 835 960 2 039 720	2 379 892 2 580 928	2 211 668 2 335 957
Virement interfonds	49 623	12 344	(1 492)	(60 475)	–	–
Les gains de réévaluation	–	–	–	69 739	69 739	43 935
Solde de fonds, exercice clos	25 599 \$	35 317 \$	540 767 \$	2 048 984 \$	2 650 667 \$	2 379 892 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2014, avec chiffres correspondants au 2013

	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités de fonctionnement		
Excédent net	201 036 \$	124 289 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	22 971	33 404
Gain sur la vente de placements	(15 331)	(16 395)
	208 676	141 298
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes débiteurs		
Client	25 084	(207)
Subventions	146 517	(100 383)
Somme à recevoir de la province du N-B	185 974	(23 947)
Frais payés d'avance	(18 151)	8 552
Stock	(2 436)	(5 096)
Comptes créditeurs et charges à payer	25 697	(20 959)
	571 361	(742)
Activités de placements		
Produits de la vente de placements	296 083	286 137
Acquisition de placements	(821 848)	(304 403)
	(525 765)	(18 266)
Activités d'investissement en immobilisation		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 344)	(29 173)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	33 252	(48 181)
Trésorerie, début de l'exercice	3 350	51 531
Trésorerie, exercice clos	36 602 \$	3 350 \$
Trésorerie à la clôture de l'exercice comprend		
Trésorerie	36 602 \$	6 797 \$
Cheque émis en excédent des fonds en dépôt	—	(3 447)
	36 602 \$	3 350 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

État consolidé des gains de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2014, avec chiffres correspondants au 2013

	2014	2013
Gains de réévaluation cumulés, début de l'exercice	241 491 \$	197 556 \$
Gains (pertes) non réalisés attribuables à		
Placements à long terme		
Revenu fixe	(10 210)	(3 056)
Instruments de capitaux propres	79 949	46 991
	69 739	43 935
Gains de réévaluation cumulés, exercice clos	311 230 \$	241 491 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2014

Le Musée du Nouveau-Brunswick (le « Musée ») est constitué en vertu des lois du Nouveau-Brunswick. En tant que musée provincial, il est le lieu principal où sont préservés et administrés les objets et documents relatifs à l'histoire naturelle et à l'histoire de l'homme au Nouveau-Brunswick et dans les régions avoisinantes. En partenariat avec des institutions et des communautés, le Musée collectionne, préserve, recherche et interprète des documents relatifs à l'histoire du Nouveau-Brunswick dans le but de favoriser une meilleure compréhension et une appréciation de la Province, à l'échelle provinciale et mondiale.

Le Musée est enregistré à titre d'œuvre de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (« la Loi ») et, à ce titre, est exempt d'impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour les dons aux fins fiscales. Afin de conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée doit satisfaire à certaines exigences stipulées dans la Loi. La direction est d'avis que le Musée répond à ces exigences.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le Musée a choisi d'adopter la série de normes 4200 pour les organismes sans but lucratif du secteur public.

(a) Présentation des états financiers

En vue d'assurer le respect des limites et des restrictions imposées à l'utilisation des ressources dont il dispose, le Musée présente ses comptes selon les principes de la comptabilité par fonds. En conséquence, à des fins de comptabilisation et de présentation de l'information financière, les ressources sont réparties dans les fonds distincts. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs spécifiques par les donateurs ou selon les directives émises par le conseil d'administration (le « conseil ») ou par diverses autorités en matière de financement.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Musée et de sa filiale, la Fondation du Musée du Nouveau-Brunswick, Inc. Les montants de la Fondation sont inclus sans le fond affecté.

Aux fins de présentation de l'information financière, les comptes ont été répartis selon les quatre groupes suivants :

(i) Fonds d'administration générale

Ce fonds rend compte des opérations de fonctionnement quotidien du Musée.

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

1. Principales conventions comptables (suite)

(a) Présentation des états financiers (suite)

(ii) Fonds d'immobilisations corporelles

Ce fonds inclut les actifs, les passifs, les produits et les charges liés aux immobilisations corporelles du Musée. La province du Nouveau-Brunswick fournit les locaux du Musée.

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, comme suit :

Élément d'actif	Taux
Matériel informatique	33 %
Matériel	20 %
Mobilier	10 %

Pour l'année d'acquisition, l'amortissement est calculé sur le nombre de mois durant lequel les actifs peuvent être utilisés.

(iii) Fonds affectés

Ce fonds comprend des sommes reçues par le Musée qui sont affectées à certaines activités spécifiques, dont les suivantes :

Subventions - Sommes reçues de différents gouvernements et organismes privés servant à financer des projets particuliers.

Ministère du Patrimoine canadien - Sommes reçues en vertu du programme fédéral d'aide aux musées mis sur pied pour financer des projets spécifiques visant à donner, à la génération actuelle et aux générations futures de Canadiens, un accès à leur patrimoine humain, naturel, artistique et scientifique.

Legs et dons - Sommes provenant de sources qui imposent des restrictions spécifiques quant à leur utilisation.

Fonds grevés d'une affection d'origine interne - Sommes affectées par le conseil pour diverses activités, incluant les expositions, le renouvellement des galeries et les sommes provenant d'activités réalisées par le personnel dans le but de contribuer au financement de projets spécifiques.

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

1. Principales conventions comptables (suite)

(a) Présentation des états financiers (suite)

(iv) Fonds de dotation

Ce fonds comprend des sommes détenues en vue de l'intérêt à long terme du Musée et les produits financiers de ces dotations qui sont grevés d'affectations diverses. Le fonds de dotation comprend différents types de fonds affectés :

Dons généraux - Tous les dons non affectés sont transférés dans ce fonds sur réception. Le conseil peut, par suite, décider de transférer ceux-ci dans le fonds de dotation par legs, des collections ou honorifique. Le capital et les recettes provenant de ce fonds peuvent être affectés aux programmes ou aux collections du Musée, à la discrétion du conseil.

Fonds de dotation par legs - Les recettes provenant de ce fonds servent au financement des programmes du Musée.

Fonds de dotation des collections - Les recettes provenant de ce fonds sont affectées à l'acquisition d'artefacts pour les collections du Musée.

Fonds de dotation affecté à la recherche

Fonds Matthew - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche géologique au Nouveau-Brunswick par des chercheurs autres que ceux du Musée. Les subventions à la recherche sont étudiées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en géologie.

Fonds Christie - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche en sciences naturelles par des chercheurs autres que ceux du Musée. Les subventions à la recherche sont étudiées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en zoologie.

Fonds de dotation honorifique - Ce fonds comprend les fiducies individuelles créées afin de respecter les termes et conditions de certains legs, au besoin. Les débours sont effectués selon les conditions établies par le donateur.

Fonds Webster - Les apports reçus du fonds Webster sont affectés à certains programmes de sciences humaines aux termes du fonds de fonctionnement.

Les revenus d'intérêts provenant de ces fonds sont considérés d'actifs grevés d'une affectation d'origine externe à être appliqués aux programmes décrits ci-dessus. Les montants approuvés par le conseil à être transférés au fonds de fonctionnement durant la prochaine année fiscale pour financer de tels programmes sont considérés d'actifs grevés d'une affectation d'origine interne.

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

1. Principales conventions comptables (suite)

(b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a décidé de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La société a décidé de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les variations de la juste valeur non réalisés sont comptabilisées dans l'état consolidé des gains de réévaluation. Les gains réalisés sont transférés à l'état des résultats

La juste valeur est déterminée en référence du cours acheteur. Les acquisitions et ventes de placement sont comptabilisées à la date de la transaction et les frais de gestion des placements sont imputés à l'exercice à mesure qu'ils sont engagés.

(c) Constatation des produits

(i) Revenus généraux

Les subventions du gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres organismes du gouvernement sont constatées lorsqu'il y a une preuve qu'il existe un arrangement, que les services ont été rendus et que la perception est raisonnablement assurée. Les legs et les dons sont constatés lorsqu'ils sont reçus. Les autres revenus provenant de la vente de biens ou de la prestation de services sont constatés lorsque la transaction a été exécutée et que le recouvrement final soit raisonnablement sûr.

(ii) Revenus des placements

Les revenus des placements comprennent l'intérêt des placements à revenu fixe, les dividendes des placements dans les titres à capitaux propres et les gains réalisés sur la vente des placements. Les revenus sont constatés sur la base de la comptabilité d'exercice. L'intérêt sur les placements à revenu fixe est constaté pendant la durée de ces placements selon la méthode de l'intérêt réel.

(d) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, moins tout coût de vente variable applicable. Le coût des stocks comprend les coûts d'acquisition et autres coûts qui sont directement engagés pour apporter les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les coûts d'acquisition comprennent le prix d'achat, les droits de douane et les taxes non recouvrables directement attribuables à l'acquisition des stocks.

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

1. Principales conventions comptables (suite)

(e) Collections et acquisitions

Les collections et les acquisitions sont comptabilisées à la valeur symbolique. Les ajouts aux collections sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les collections du Musée couvrent divers sujets qui sont pertinents pour le Nouveau-Brunswick : les sciences humaines, les archives, la Bibliothèque de recherche et les sciences naturelles. Elles ont été acquises sur une base continue depuis la fondation du Musée en 1842. Les acquisitions en sciences humaines comprennent approximativement 125 000 artefacts de l'histoire et de la technologie, de matériel culturel et social, de beaux arts et d'arts décoratifs. Les archives et la Bibliothèque de recherche contiennent approximativement 380 mètres de matériaux d'archive, 35 000 photographies, 46 500 monographies, y compris 500 titres de revue. Les acquisitions en sciences naturelles comprennent approximativement 360 000 spécimens, incluant des items de nature géologiques, paléontologiques, botaniques et zoologiques.

(f) Services contribués

À chaque année, un nombre important de bénévoles contribuent une partie importante de leur temps. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur, les services fournis ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

(g) Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif, des produits et des charges pour la période en cause. Les estimations sont utilisées pour, sans en exclure d'autres, les créances douteuses, la désuétude et l'amortissement des stocks. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

2. Placements

	2014	2013
Placements à court terme		
Bons du trésor	470 969 \$	35 322 \$
Obligations venant à échéance d'ici un an	116 020	162 618
	586 989 \$	197 940 \$
Placements à long terme		
Obligations	958 569 \$	899 611 \$
Titres en capitaux propres	892 256	729 428
	1 850 825 \$	1 629 039 \$

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

3. Immobilisations corporelles

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	263 673 \$	261 390 \$	2 283 \$	6 992 \$
Matériel	431 781	401 707	30 074	34 712
Mobilier	85 996	83 036	2 960	4 240
	781 450 \$	746 133 \$	35 317 \$	45 944 \$

4. Produits et charges du Fonds d'administration générale – Comparaison détaillée avec le budget

	2014	
	Réel	Budget (non audité)
Produits		
Subventions provinciales	2 235 000 \$	2 235 000 \$
Services du Musée	182 214	188 400
Revenus d'intérêts	4 308	2 500
	2 421 522	2 425 900
Charges		
Salaires et avantages sociaux	1 990 626	2 027 364
Activités	264 299	240 000
Commercialisation et développement	84 869	70 000
Section du conservateur et bibliothèque	53 445	60 000
Expositions et services techniques	44 026	52 500
Services aux visiteurs	16 800	17 500
Activités communautaires	16 250	10 000
	2 470 315	2 477 364
Insuffisance des charges par rapport aux produits	(48 793) \$	(51 464) \$

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

5. Services du Musée

Les services du Musée comprennent les produits et les charges suivants :

	2014	2013
Produits		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	308 418 \$	293 359 \$
Droits d'entrée	98 338	95 525
Location d'installations	18 193	18 994
Cotisations des membres	10 029	12 703
	<u>434 978</u>	<u>420 581</u>
Charges		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	252 764	233 633
	<u>182 214 \$</u>	<u>186 948 \$</u>

LE MUSÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

THE NEW BRUNSWICK MUSEUM

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2014

6. Risques financiers

(a) Risque de crédit

Le Musée est exposé au risque de crédit résultant de la possibilité que les parties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières, plus précisément, le risque que les émetteurs d'obligations fassent défaut sur le paiement des intérêts ou du principal à l'échéance, ou que les créances du Musée ne soient pas recouvrées. Le risque de crédit sur les obligations est largement atténué par la politique d'investissement du Musée qui permet uniquement l'achat d'obligations de haute qualité. Le risque de crédit sur les comptes clients est amoindri par le fait que 65 % de ces comptes sont avec le gouvernement fédéral, les organismes gouvernementaux ou liés aux obligations mentionnées ci-dessus.

(b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés aux instruments fluctuent par rapport à la valeur du dollar canadien en raison des variations des taux de change. La monnaie de fonctionnement du Musée est le dollar canadien. Il peut arriver à l'occasion que le Musée conclue des transactions en dollars américains et n'utilise pas de contrats à terme. Le portefeuille de placements du Musée est investi principalement dans des obligations et valeurs canadiennes et est donc exposé à un risque de change minime.

(c) Risque du marché

Le Musée est exposé au risque du marché découlant de la fluctuation des justes valeurs des instruments financiers attribuable aux variations des prix du marché.

Le Musée a une Politique de fonds de placement et les investissements du fonds de dotations sont gérés par un gestionnaire de fonds d'investissement professionnel. La Politique d'investissement du Musée a été établie afin d'assurer que les biens du Musée sont investis de manière prudente. Afin d'optimiser le rendement à un niveau approprié de risque, la Politique fournit des lignes directrices quant à la diversité, la qualité et la composition des actifs qui est constituée de 0 % - 10 % de trésorerie, 50 % - 65 % de placements à revenu fixe et 30 % - 50 % des titres à capitaux propres.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt du Musée est attribuable à son actif portant intérêt. Le Musée n'a aucun passif portant intérêt.

En ce qui a trait à ses placements à revenu fixe, le Musée gère le risque de taux d'intérêt en échelonnant les échéances des placements en portefeuille. L'échelonnement des échéances contribue à améliorer le rendement moyen du portefeuille tout en réduisant la sensibilité de celui-ci aux fluctuations des taux d'intérêt. Les placements dans des titres de capitaux propres ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Les placements viennent à échéance à diverses dates allant de juin 2014 à janvier 2019 et produisent de l'intérêt à des taux qui varient entre 1,85 % et 5,161 %.